

Manuel PO FOOT

à usage des joueurs mineurs et de leurs parents

Saison 2023 2024



L'association Jeunesse Sportive et Culturelle Pitray Olier (JSCPO), dite le PO :

Le PO est une **association plus que centenaire, dédiée à la jeunesse.**

En 1895, Gaston de Pitray, prêtre de l'Église saint Sulpice, reçoit la mission d'accueillir les jeunes enfants défavorisés du quartier Saint-Sulpice. L'aventure du Patronage Olier commence...

Devenue, en 1964, Association Jeunesse Sportive et Culturelle Pitray Olier, elle évolue au fil du temps en harmonie avec l'évolution de la société et en fidélité à sa **vocation originelle d'éducation humaine, spirituelle et sociale.**

Le PO constitue aujourd'hui la plus importante association sportive et culturelle du 6^{ème} arrondissement de Paris. **Association loi 1901**, elle fonctionne grâce à des bénévoles qui agissent au sein d'une assemblée générale, d'un conseil d'administration et de commissions opérationnelles par activité.

A travers la Paroisse et la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice, grâce à son fondateur, le PO dispose de plusieurs **lieux de vie** indispensables à la bonne marche des activités : les locaux **rue d'Assas**, le **stade de foot** à Châtenay-Malabry et le **centre de vacances du Bourdiou** en Gironde.

Sur le site internet du PO, vous trouverez le détail de la création du PO, son histoire et ses valeurs.

Le PO a toujours eu comme premier souci le bien-être et l'épanouissement des enfants à travers différentes activités culturelles et sportives.

Ancrée dans ses racines chrétiennes, Le PO est un espace d'accueil, de rencontres et d'activités pour chacun, en toute liberté, tel qu'il est, avec son histoire, sa personnalité, sa religion ou absence de religion.

Cet accueil fait toute la richesse du PO et en constitue même sa colonne vertébrale.

L'action éducative du PO est fondée sur une compréhension de l'enfant, de l'adolescent et de la personne, une **éducation qui privilégie l'aventure collective et le partage.**

La conception de l'animation et de l'éducation au PO repose sur le **respect des consciences** telles qu'elles sont. Cette conception doit être appropriée aux temps de loisirs et **permettre à chacun de développer, dans un climat de sécurité et d'amitié, ses facultés propres, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales.**

Sur le site internet du PO, vous trouverez le détail du projet éducatif de l'association.

Aujourd'hui, le PO regroupe :

- **Le PO Foot** : 680 joueurs, éducateurs et dirigeants de 5 à 60 ans, partagent leur passion du football au sein de 35 équipes engagées dans les championnats de la FFF. Des stages foot et déplacements sportifs sont également organisés tout au long de la saison.
- **L'Heure Musicale du PO** : plus de 150 jeunes musiciens (entre 3 et 18 ans) partagent leur passion de la musique à travers éducation musicale et pratique instrumentale en cours particuliers et collectifs. Quelques propositions sont également faites aux adultes.
- **Le PO Vacances** organise pour plus de 200 jeunes des séjours dans le centre de vacances du Bourdiou en Gironde, des semaines de ski ou des camps itinérants à l'étranger.
- **Le PO Théâtre** regroupe plusieurs troupes pour les adolescents et les adultes.

Au PO, le football représente avant tout un vecteur d'éducation.

Nos principaux objectifs sont :

- Accueillir tout le monde **sans esprit sélectif**
- Transmettre et partager les **valeurs** qui nous sont chères : **respect, engagement, tolérance, solidarité, générosité, amitié, partage...**
- Constituer des **équipes par génération** (année de naissance) pour partager des moments sportifs et amicaux très forts, années après années
- **Associer les familles à notre projet éducatif**

Le PO foot a obtenu en 2017 le **Label Jeunes Excellence** de la Fédération Française de Football.

Cette distinction récompense le travail du PO qui, en plus de sa **mission éducative**, assurée par un **encadrement formé et compétent**, enseigne le football dans le **respect des règlements** et de la **politique fédérale** tout en cultivant **l'esprit sportif**.

Une implication essentielle des parents :

Au PO Foot, on n'inscrit pas son enfant comme à n'importe quel club de sport : **on s'engage à participer pleinement à son bon fonctionnement.**

En effet, au PO, il nous paraît fondamental que **les parents s'investissent et s'intéressent activement** à l'activité sportive de leurs enfants.

En inscrivant votre enfant, vous prenez donc **l'engagement ferme de participer à la vie du club.**

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour que votre enfant progresse sportivement, s'intègre à une équipe et s'épanouisse en partageant le plaisir d'un sport collectif.

Ce plaisir, vous le partagerez en accompagnant nos jeunes. Sur les bords du terrain, vous pourrez constater les efforts déployés et les progrès accomplis. Votre enfant sera sensible à votre présence, marque de soutien et d'intérêt. C'est une dimension pédagogique essentielle au sein du PO Foot.

Vous pourrez aussi voir évoluer votre enfant au sein d'un groupe et nous pensons que c'est une opportunité éducative unique pour vous.

Une application PO (à télécharger), a été développée et sera utilisée à partir de Septembre 2023 dans toutes les catégories pour assurer la communication avec les parents.

A tour de rôle, de manière équitable environ 5 à 8 fois (selon les catégories) dans l'année, pour les matchs du week-end, vous êtes donc sollicités pour **accompagner les enfants en voiture lors des matchs du week-end**, à Chatenay pour les matchs à domicile ou dans le département des Hauts de Seine pour les matchs chez les adversaires.

Comme vous pouvez donc le comprendre, **il ne s'agit pas d'avoir de simples chauffeurs pour conduire les enfants, mais bien d'assurer une vraie dimension pédagogique.**

Un **calendrier** avec la répartition est envoyé aux familles au début de chaque semestre.

Toutes les familles sont concernées par les accompagnements.

Très important : si vous ne pouvez assurer votre tour d'accompagnement prévu au calendrier alors que l'équipe compte sur vous, **c'est à vous de trouver une famille pour vous remplacer et intervertir les dates.**

Prévenir de votre absence l'entraîneur ne vous dédouane en aucune manière de votre tâche et de votre responsabilité d'accompagnement ; vous devez trouver une solution pour ne pas mettre l'équipe en difficulté qui doit être à l'heure pour le coup d'envoi.

Il est impensable de simplement se déclarer absent et ainsi compromettre le bon déroulement du déplacement.

Si vous n'avez pas de voiture et la possibilité d'en emprunter une, il convient impérativement, en début d'année, de le mentionner au responsable de l'équipe afin qu'il positionne vos tours d'accompagnements sur des matchs accessibles en transport en commun. Vous accompagnerez alors un groupe d'enfants sous votre responsabilité et à vos frais en transport.

Vous pouvez aussi prendre un VTC ou Taxi avec les enfants mais devez impérativement être présent tant pour des raisons de sécurité que parce que ces accompagnements sont partie intégrante de votre implication dans la vie de l'équipe de votre enfant.

A tour de rôle, de manière équitable, et avec une ou deux autres familles, vous devrez aussi **préparer la collation d'après-match** à partager au sein de toute l'équipe.

Pour les plus grands, à partir de U14, il existe aussi un **tour de lavage des maillots** de l'équipe après le match du week-end. Pour les plus petits, les joueurs jouent en match avec leur propre maillot.

Toute la communication d'une catégorie passera à partir de la rentrée 2023 par l'application PO.

Et si, par **plaisir de suivre l'équipe de votre enfant, vous souhaitez venir plus souvent** (même si ce n'est pas votre tour), vous êtes toujours **les bienvenus** ! Mais votre présence régulière ne doit pas permettre aux autres parents de ne pas respecter leur tour d'accompagnement.

Si vous êtes motivé(e) pour accompagner très régulièrement l'équipe et épauler les éducateurs, c'est également possible.

Nous serions ravis de vous compter parmi nos **parents dirigeants**. N'hésitez pas à en parler avec les éducateurs de votre enfant.

Les **parents dirigeants** apportent leur aide **en assurant notamment différentes tâches** lors des rencontres du week-end :

- accueillir des clubs adverses, les arbitres et ainsi représenter le PO les jours de matchs
- préparer le matériel et installer le terrain (surface et touche) en foot réduit
- vérifier les maillots, les licences, la pharmacie, les gourdes d'eau des joueurs
- participer à la gestion de la feuille de match et/ou de la tablette
- prendre part à l'arbitrage de certaines rencontres
- prendre des photos ou des vidéos pour contribuer aux souvenirs de l'équipe
- organiser et distribuer la collation d'après match
- créer une dynamique au sein des différentes familles de l'équipe tout au long de l'année

Sur les plateaux des plus petits, U6 à U9, les parents pourront aussi être ponctuellement sollicités. Après formation sur leur rôle et l'état d'esprit à adopter (encourager, conseiller, faire des rotations entre joueurs, remplaçants et gardien), ils suivront l'une des équipes PO le jour du plateau.

Enfin, **certains parents très impliqués seront sollicités pour participer au fonctionnement du PO Foot** mais aussi parfois pour s'impliquer dans la vie de l'association au sens plus large.

Assiduité et ponctualité indispensables :

L'engagement sur l'année implique une totale présence aux entraînements en semaine et aux plateaux ou matchs du week-end.

Chacun s'engage à être assidu et ponctuel pour le bon déroulement du **projet collectif et de la saison** sportive.

Ainsi, il est demandé impérativement aux joueurs de :

- participer très régulièrement et activement aux entraînements et aux matchs,
- respecter les horaires,
- prévenir l'entraîneur en cas d'absence exceptionnelle à un entraînement ou à un match.

Important : les joueurs trop souvent absents ne seront pas autorisés à se réinscrire l'année suivante.

De U6 à U9, les joueurs ont un seul entraînement hebdomadaire. Ainsi que des plateaux très régulièrement le week-end.

De U10 à U15, l'entraînement du mercredi est obligatoire. Un second entraînement est proposé le soir en semaine, il est très fortement conseillé pour participer de manière optimale à la dynamique de groupe de l'équipe. Les matchs ont lieu pratiquement tous les samedis (U10 à U14) ou dimanches pour les U15.

A partir de U16, les deux entraînements hebdomadaires sont obligatoires et les matchs ont lieu les dimanches.

PO Foot : une vie par génération (année de naissance)

Le **projet du PO est de créer des générations de joueurs** qui se suivent et maintiennent leurs liens, années après années.

La vie de génération au PO doit idéalement ressembler à une bande de copains qui grandit ensemble. De nombreuses générations de POliens se sont constituées enfants et ont perduré à l'âge adulte.

Les groupes sont constitués exclusivement par année de naissance. Les joueurs en avance/retard sur le plan scolaire restent avec leur génération et ne peuvent rejoindre leurs amis d'école.

Par ailleurs, **au PO n'existe pas de sur-classement/sous classement, quel que soit le niveau sportif du joueur concerné.**

Plusieurs éducateurs entraînent la même génération. Chacun est amené à s'occuper de toute la génération et non d'une équipe attitrée au sein de la génération.

Ils ont comme priorité de veiller à la bonne entente au sein de la génération. **L'ambiance de vie de groupe prime sur les ambitions sportives** qui doivent être construites dans sa continuité et non l'inverse.

Les générations ne sont pas liées à un entraîneur plutôt qu'un autre. Chaque éducateur accepte de n'être qu'un passage dans la vie d'une génération.

PO Foot : des temps forts entre générations

Bien sûr, les **mélanges entre générations sont également encouragés.**

Arbitrages et expérience d'encadrement :

Les expériences d'arbitrage et d'aide aux éducateurs font partie de la formation des POliens dès les premières catégories :

- Dès les U6, les expériences d'arbitrage ponctuelles aux entraînements sont favorisées
- Les U12 et U13 font la touche régulièrement pendant leur match
- Les U14 et U15 interviennent à tour de rôle dans l'année comme arbitre ou aide-éducateurs sur les U8 ou U9
- Les U16 et U17 interviennent à tour de rôle dans l'année comme arbitre ou aide-éducateurs sur les U10 à U13
- A partir des U18/U19, chaque joueur s'engage à intervenir dans l'année comme assistant sur un match de sa catégorie.

Mélanges et comparaisons entre générations :

Les éducateurs s'engagent à proscrire de leur discours toute comparaison du niveau foot d'une génération à l'autre.

Au PO, on ne fait pas de match entre générations.

Les générations sont cependant mélangées dans les équipes sur les tournois de fin de période (avant chaque vacance scolaire) à l'entraînement à Chatenay ou sur des temps conviviaux pendant les stages foot au Bourdiou.

Événements conviviaux :

Les événements conviviaux sont importants pour la vie d'une génération ou entre les générations du PO foot ou même de tout le PO. Chaque joueur s'engage à y participer le plus possible.

Repas d'équipes avec ou sans les parents, galette, barbecue après le match, soirée pizza...
Matches de foot éducateurs/parents/enfants d'une même génération au gymnase Montaigne,
Journée d'équipes,
Fête du PO Foot en juin / fête du PO...

Les Stages Foot au BOURDIOU (U8 à U15) ou à Chatenay (U6 et U7)

5 jours avec son équipe, ses entraîneurs, son club !

5 jours dans le lieu historique du PO : le Bourdiou, centre de vacances de l'association sur la commune du Porge en Gironde entre l'étang de Lacanau et le bassin d'Arcachon.

Les stages au Bourdiou ont pour objectif de permettre aux différentes générations de vivre, en équipe, avec leurs éducateurs, non seulement une année sportive riche et variée mais également un temps fort de **5 jours en immersion afin de grandir ensemble, de renforcer les liens et la cohésion de l'équipe et de poursuivre la belle aventure humaine qu'est le PO.**

Ce **stage est un temps fort de l'année sportive** et le PO compte sur la participation de tous les joueurs. Notez bien les dates de l'équipe et organisez les vacances de vos enfants en conséquence.

Les frais de participation à ce stage (vacances de Toussaint ou de Pâques selon les équipes) sont inclus dans la cotisation annuelle fixe pour tous les joueurs de U6 à U15.

Si le joueur ne peut se rendre au stage, quelle qu'en soit la raison, il n'est pas remboursable.

Les joueurs U6 et U7 ont, quant à eux, un stage à Chatenay avec un retour à la maison chaque soir.

Déplacements et Tournois :

En plus des stages foot par équipe au Bourdiou, des **tournois ou séjours sportifs en France ou à l'étranger** sont proposés régulièrement aux joueurs pendant les week-ends, les vacances scolaires ou l'été.

Ces déplacements permettent de **souder l'équipe et de vivre des temps forts dans l'esprit d'ouverture et d'échange** cher au PO. Nous comptons sur tous les joueurs pour vivre ensemble des moments inoubliables.

A partir de U16, le PO donne pour mission, conformément à son projet pédagogique, **d'accompagner les groupes de jeunes dans leurs projets de déplacements** plutôt que de leur proposer des déplacements

clefs en main. Les éducateurs du PO sont là pour veiller à la sécurité et assurer la conformité des projets à la pédagogie du PO. Mais les joueurs doivent être à l'initiative et construire eux-mêmes leurs déplacements ou séjours.

Stages foot à Chatenay pendant les vacances de février :

Les éducateurs proposent en général **deux stages de 5 jours sur notre stade de Chatenay** pour les 6-15 ans pendant les vacances de février. Ces stages sont ouverts aux extérieurs selon les places laissées disponibles par les POliens.

Les frais de ce stage ne sont pas inclus dans la cotisation annuelle.

Les départs le matin et les retours en fin de journée se font rue d'Assas. Les transports sont effectués en RER (les participants doivent se munir d'un pass navigo). Les déjeuners et goûters sont inclus dans le stage.

La gestion de la compétition au PO :

Si l'ambition du PO est **d'accompagner le développement des enfants et des jeunes** dans le respect de valeurs du PO, l'activité football a, **malgré tout, des ambitions et objectifs sportifs** pour les compétitions dans lesquelles ses équipes sont inscrites.

Les **35 équipes du PO** (des U6 aux + 45 ans) sont inscrites dans les championnats du district des Hauts de Seine et de la Ligue de Paris Ile de France de la FFF.

La participation aux matchs du week-end avec son équipe est obligatoire.

Le calendrier des rencontres est communiqué en début de chaque semestre mais peut évoluer en fonction des impératifs de la FFF. Pour mémoire, les joueurs trop souvent absents ne seront pas autorisés à se réinscrire l'année suivante.

Composition des équipes et répartition des joueurs :

Lors des entraînements, les joueurs évoluent ensemble au sein de leur génération (année d'âge).

Lors des matchs du week-end, le PO préfère effectuer des équipes de niveau pour s'adapter aux exigences du championnat, équilibrer les rencontres et surtout pour que chacun puisse trouver du plaisir dans la pratique de la compétition.

Les effectifs, parfois importants, obligent les éducateurs à opérer une sélection. L'objectif prioritaire est de faire jouer tous les enfants/jeunes, sur la base minimum d'une mi-temps par rencontre, le plus régulièrement possible. Les temps de jeu se répartissent ensuite en fonction des aptitudes démontrées par l'enfant ou le jeune, lors des séances d'entraînement. Les éducateurs intègrent également dans le choix des compositions d'équipe, la notion d'esprit de groupe qu'il est vital de développer sur le plan mental afin de répondre aux exigences d'un sport collectif.

Chaque génération est répartie le week-end en 2 ou 3 groupes A B C ou A et B.

Les parents doivent faire confiance aux éducateurs et ne s’immiscer, en aucune façon, sur les répartitions pour les matchs du WE.

Les parents s’engagent à soutenir les choix des éducateurs vis-à-vis de leur enfant.

Les parents doivent nous aider à faire comprendre aux enfants/jeunes que l’équipe, dans laquelle ils sont amenés à jouer le week-end, ne doit jamais être source de discussion ou de frustration.

Les éducateurs s’occupent de toutes les équipes sans distinction au sein de la catégorie.

Sachez qu’une réflexion est menée tout au long de l’année sur la composition de ces groupes pour garantir le bon déroulement sportif des rencontres mais aussi maintenir l’unité de la génération.

Pour une bonne compréhension du système et des contraintes, nous vous présentons les principes que les éducateurs sont appelés à respecter :

- les groupes ne sont pas figés pour toute une saison et doivent être équilibrés en nombre,
- le niveau sportif n’est le seul critère pour la composition des groupes. Performance, complémentarité entre joueurs, assiduité, attitude de chaque joueur sont pris en compte,
- les groupes doivent permettre un épanouissement de chacun, sans laisser une équipe en trop grandes difficultés,
- une communication entre éducateurs doit permettre d’éviter qu’un enfant/jeune ne soit remplaçants deux fois de suite,
- jouer en équipe B ou en équipe C ne doit jamais être une sanction disciplinaire,
- certaines parties des entraînements peuvent être organisées par groupe de niveau mais pas tout l’entraînement,
- les joueurs de la génération doivent partager les mêmes vestiaires et se mélanger sauf impératif horaires,
- Jusqu’en U13, les entraîneurs de la génération tournent sur les équipes au minimum une fois par cycle scolaire.

Postes des joueurs :

Jusqu’en U15, les joueurs ne sont pas cantonnés à un seul poste ; le but est de leur faire découvrir de nouveaux postes régulièrement.

Statuts des enfants : différences de niveau, enfants « stars » et enfants « en difficulté »,

Dans chaque génération, existent toujours des différences de niveau ou d’intégration.

Les éducateurs veillent à ce que ne se créent de statuts particuliers pour certains enfants.

Les mêmes règles doivent s’appliquer à tous et les encadrants doivent s’assurer du bien-être de tous, y compris, par exemple, du petit discret mauvais au football.

Le niveau foot ne doit pas donner aux joueurs des statuts différents auprès des coaches et entre enfants.

L’objectif du PO est d’accompagner chaque joueur dans sa progression, quel que soit son niveau pour essayer de maintenir une certaine homogénéité, garantie d’une vie de groupe plus facile.

Relations aux arbitres et aux adversaires :

Au PO, le **respect des adversaires, des arbitres bénévoles ou officiels** est un souci permanent et doit primer sur la compétition en toutes circonstances.

Le **comportement des joueurs et éducateurs et ... des parents du PO doit toujours être exemplaire.**

Le PO ne doit jamais se positionner dans son discours en donneur de leçon face aux clubs adverses ou aux arbitres quels que soient les griefs et l'attitude des adversaires ou arbitres.

Les éducateurs et parents présents doivent être un modèle dans la gestion de situation de match conflictuel et doivent agir sereinement.

Dans certaines circonstances, chez les plus grands, les cartons pour contestation doivent être payés par les joueurs.

Gagner le **challenge du fair-play** est un des objectifs au PO en début de saison.

En situation d'arbitrage, il faut naturellement veiller à ce que les encadrants PO, éducateurs ou parents, restent neutres.

Les principes pédagogiques et la relation adultes/enfants ou jeunes au PO :

Dans les principes pédagogiques du PO, la **notion de liberté et d'autonomie** est très importante.

Dans notre centre de vacances du Bourdiou, le projet est centré sur cet objectif d'autonomie des enfants qui construisent eux-mêmes leurs vacances, leurs fonctionnements avec beaucoup de libertés dans la limite de la sécurité physique et psychologique de toutes les personnes. Cette autonomie se construit avec les autres, dans un collectif et avec beaucoup de temps d'échanges.

Ce principe est à l'esprit de tous les éducateurs du PO Foot dans la manière d'encadrer les enfants.

L'éducateur au PO foot est là pour **guider et accompagner les enfants/jeunes vers l'autonomie et une vie de groupe la plus saine possible en veillant à la sécurité physique et affective de tous.**

Ainsi, de manière graduée selon l'âge des joueurs :

- des temps d'échanges, de discussions, de réflexions et de régulations de groupes sont régulièrement organisés,
- les joueurs peuvent apprendre les uns des autres,
- les pédagogies employées dans les temps d'activités sont bienveillantes et variées,
- ces principes ne vont pas à l'encontre des temps directifs indispensables à l'apprentissage de l'activité et à la pratique de la compétition.

Comportements entre enfants/jeunes et gestion des comportements inadaptés :

Le rôle éducatif confié aux encadrants du PO peut conduire à aller à l'encontre de la liberté d'un enfant/jeune. C'est le cas lorsque la sécurité physique ou psychologique d'une personne est menacée ou quand un joueur ne respecte pas les règles du temps d'activités auquel il participe.

Pour information, voici les consignes que nos éducateurs doivent respecter pour gérer les conflits entre enfants/jeunes :

- Isoler le ou les joueur(s) pour échanger
- Garder son calme en toutes circonstances,
- Apaiser autant que possible la situation,
- Isoler les protagonistes pour échanger, discuter/écouter et réfléchir avec eux sur l'incident,
- Différer la discussion si le joueur a besoin de se calmer,
- Gérer avec de la distance dans le temps et dans l'espace si nécessaire (notamment vis-à-vis du reste du groupe),
- Prendre l'avis d'un autre encadrant et différer la résolution finale du conflit si nécessaire,
- Faire remonter l'incident au responsable de catégorie si nécessaire,
- Sanctionner* le cas échéant,
- Possibilité de solliciter le comité éducatif du PO si la gravité de l'incident le nécessite,
- Réintégrer (si sanction exclusion/privation) en veillant aux bonnes relations entre protagonistes.

Les sanctions* éventuelles :

Dans certaines situations, il convient parfois de sanctionner.

Il ne s'agit pas de "punition" mais des sanctions en lien avec le conflit et en concertation avec les joueurs concernés.

Les sanctions sont toujours décidées avec les autres éducateurs et responsable de catégorie.

Nous avons l'habitude de privilégier les sanctions au contact du groupe : accompagner et aider l'équipe quand on a eu un mauvais comportement peut aider à se réhabiliter dans le groupe.)

L'arbitrage ne doit pas être une sanction même si ça peut aider à prendre conscience de la difficulté d'arbitrer...

Les excuses doivent être volontaires et construites si nécessaires.

Dans certains cas, il est décidé de remonter l'incident en comité éducatif.

Rôle du comité éducatif :

Le comité éducatif, créé en 2017, se réunit à la demande d'un responsable de catégories pour évoquer avec un joueur, et dans la mesure du possible sa famille, des soucis importants, ponctuels ou qui perdurent, d'attitudes ou de comportements non acceptables au PO.

Il se compose de plusieurs responsables du PO Foot ainsi que d'au moins un éducateur du joueur.

L'idée est de :

- faire un état des lieux du problème rencontré,
- faire prendre conscience au joueur du comportement ou de la situation non acceptable,
- trouver ensemble des solutions,
- décider d'une sanction,
- éviter d'en venir à une solution d'exclusion, rarissime au PO,
- accompagner et envisager sereinement la réintégration du joueur dans l'équipe.

Communication et fonctionnement l'Application PO :

Afin de faciliter la gestion des calendriers et la communication de manière générale, nous avons développé une application PO que nous utiliserons à partir de la rentrée 2023.

Il est indispensable de la télécharger, de valider votre compte et d'activer les notifications pour recevoir toutes les informations relatives à la vie de l'équipe de votre enfant.

Les deux parents peuvent recevoir les notifications.

Par contre, nous insistons sur le fait que l'application PO n'est **pas un outil destiné à traiter les sujets personnels. Le forum de discussion ne doit en aucune manière servir de tribune à destination des autres parents/joueurs.**

Pour échanger avec les éducateurs au sujet de votre enfant, vous pouvez les joindre en message privé sur l'application ou par téléphone SMS. Les numéros sont communiqués en début de saison.

Pour les questions administratives, il convient d'envoyer un mail sur l'adresse foot@le-po.com. Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

SITE INTERNET DU PO :

Notre nouveau site Internet a vu le jour en 2022.

Des pages privées PO Foot sont conçues pour être le cœur de vie de chaque équipe.

Transports :

Le temps dans les transports fait partie intégrante de la vie de groupe et comporte des aspects de sécurité incontournables.

Le mercredi : les enfants partent et reviennent du/au PO au 66 rue d'Assas.

Sauf accord spécifique et ponctuel de l'éducateur, le joueur ne peut se rendre directement au car, ou être récupéré à la sortie du car.

Le week-end : les parents accompagnent à tour de rôle les joueurs en voiture. Ces derniers sont donc sous la responsabilité du conducteur.

Lors des départs vers les stades, il convient de **stationner peu de temps rue d'Assas** pour éviter les contraventions mais aussi afin de préserver la bonne cohabitation du PO avec les habitants de l'immeuble. L'éducateur vous confie les joueurs au fur et à mesure de leur arrivée, le plan du stade et vous pouvez partir dès que votre voiture est complète.

Lors des retours du stade, nous attirons votre attention sur le fait que **vous devez impérativement vérifier**, lorsque vous redéposez les joueurs dont vous avez la charge, qu'un **éducateur de l'équipe est bien présent dans les locaux du PO avant de repartir en voiture avec votre enfant.**

Rehausseurs pour les enfants de – de 10 ans dans les voitures des parents le week-end :

Le PO est soucieux de remplir de manière toujours plus efficace sa mission d'éducation et de prise en charge des enfants qui lui sont confiés.

La loi impose que chaque enfant de moins de 10 ans voyage installé sur un rehausseur dans une voiture.

Pour permettre à chaque parent conducteur de respecter ces dispositions légales et d'assurer un maximum de sécurité pour les enfants dont il est responsable pendant les trajets d'aller et de retour PO/Stade/PO, **nous demandons à tous les enfants du PO de moins de 10 ans de venir avec leur propre rehausseur à chaque déplacement du samedi.**

Nous sommes conscients que cette mesure constitue une petite contrainte supplémentaire pour les familles mais sommes également persuadés qu'elle sera parfaitement comprise de tous, compte tenu des enjeux sécurité.

Pour information aux familles qui n'ont pas de rehausseurs disponibles chez eux, il existe des rehausseurs homologués, très légers et peu coûteux dans les grandes surfaces.

Au même titre, qu'un petit footballeur POlien n'oublie pas ses protège-tibias ou ses crampons pour aller jouer le samedi, il n'oubliera désormais pas son rehausseur.

Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour respecter cette mesure et ne pas mettre dans l'embarras les entraîneurs ou les parents accompagnateurs au volant de leur voiture.

Modalités d'accueil rue d'Assas le mercredi pour les joueurs U8 à U11 :

Les joueurs ne sont **sous la responsabilité du PO qu'à partir de l'heure du rendez-vous, c'est-à-dire 12h30.** Si les locaux sont ouverts, vous pouvez arriver en avance mais vous devez impérativement rester avec eux jusqu'à 12h30. A 12h30, Vous devez confier votre enfant à l'éducateur chargé de la liste d'appel de l'équipe.

Au retour à 17 heures, les éducateurs aspirent à rentrer chez eux donc **il n'y a pas de temps de jeu ou de garderie rue d'Assas.** Merci d'être à l'heure. Un retard exceptionnel de votre part peut arriver mais vous devez impérativement prévenir un éducateur.

Modalités d'accueil rue d'Assas le mercredi pour les joueurs U12 à U15 :

Le rendez-vous est fixé à 14 heures.

Si les locaux sont ouverts, les joueurs peuvent arriver en avance mais **ne sont pas sous la responsabilité du PO avant 14 heures.**

Au retour le soir à 19 heures, les joueurs sont autorisés à quitter leur éducateur dès la sortie du car. Pour ceux qui repassent au PO (attendus par un proche ou pour récupérer trottinette ou sac scolaire), ils ne peuvent prendre leur temps rue d'Assas et doivent rentrer chez eux au plus vite. Là aussi, leurs éducateurs aspirent à du repos après un après-midi bien chargé.

Autres points importants :

Santé :

La santé des enfants/jeunes est une priorité. Nos éducateurs sont formés à la gestion des incidents et blessures éventuelles et savent prendre les mesures adéquates.

Les parents sont systématiquement prévenus si la pratique a dû être arrêtée ou en cas de soin pour qu'ils puissent surveiller et se prémunir de conséquences médicales non visibles sur le moment.

Seule la désinfection des plaies légères et l'application de froid sur les coups ou douleurs sont autorisées : aucun médicament n'est donné.

Pour les joueurs présentant des **soucis de santé récurrents de type asthme ou allergie, il est essentiel que les dirigeants et éducateurs du PO soient prévenus en début d'année.** Avec le cas échéant, un PAI (protocole d'accueil individualisé) doit être établi.

Ne pas hésiter à prévenir les éducateurs si le joueur rencontre des **difficultés personnelles, familiales ou scolaires.** L'attention à l'autre et la discrétion font partie des valeurs portées par le PO.

Douches après les entraînements ou les matchs : elles font partie de l'hygiène sportive et ne sont pas négociables (hors contexte COVID où les douches sont suspendues).

Les douches font partie de l'hygiène sportive et sont donc **obligatoires pour tous les joueurs dès les U6.** Ce point n'est pas négociable et fait partie du projet pédagogique du PO.

Bien sûr, les éducateurs veillent au respect de la pudeur des joueurs et autorisent, le cas échéant, le port du caleçon ou maillot de bain pour prendre la douche.

Vestiaires :

Les joueurs doivent respecter les affaires des autres mais aussi la propreté et le matériel des vestiaires et d'une manière générale des installations mises à leur disposition.

Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans les vestiaires lors des matchs du week-end.

Goûter du mercredi :

Le mercredi, un goûter est proposé par le PO,

Ce goûter fait partie du temps éducatif.

Les joueurs ne sont pas autorisés à apporter de goûter personnel (bonbons, canettes...)

Météo :

Nous adaptons le contenu des séances à la météo : on peut s'entraîner sous la pluie, dans le froid ou par grande chaleur en adaptant les séances.

Les éducateurs sont bien sûr à l'écoute des enfants s'ils se plaignent du froid ou de la chaleur.

Téléphones portables :

L'utilisation des téléphones personnels des enfants/jeunes est restreint et encadré pour préserver les échanges et la vie de groupe :

- les téléphones personnels peuvent être utiles pour permettre au joueur de joindre sa famille avant ou après les moments PO et ne sont donc pas interdits.
- ils doivent être éteints les mercredis et samedis/dimanches durant tout le temps de présence des joueurs au PO.
- lors des séjours (stage foot, tournois, séjours), l'utilisation des téléphones est soit complètement interdite, soit très restreinte selon le projet spécifique du déplacement.
- les téléphones, comme tous les éventuels objets de convoitise, sont sous la seule responsabilité du joueur.

Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux peuvent être un bon outil de communication et de la vie du groupe pour les plus de 14 ans ou pour les parents des plus jeunes.

Il faut toutefois faire attention à certaines dérives et il convient donc de :

- proscrire les conversations privées entre joueurs et sensibiliser les ados sur les risques liés aux écrits sur les réseaux sociaux,
- prévoir un adulte modérateur, éducateur ou parent, sur toutes les discussions sur les réseaux sociaux liées à la vie de groupe.

Équipement PO commun :

L'équipement commun à tous les joueurs, aux couleurs du PO, est **obligatoire aux entraînements et aux matchs**. Il a été installé il y a une dizaine d'année pour :

- créer un esprit d'appartenance,
- mettre en place une vraie unité au sein du groupe,
- permettre à chaque joueur de porter un équipement de qualité
- atténuer toute surenchère dans l'équipement.

Les joueurs doivent donc revêtir à chaque entraînement et match, **la tenue officielle du PO**.

Ils doivent arriver à l'entraînement en tenue de ville et en survêtement PO pour les matchs du week-end et se changer dans les vestiaires.

L'équipement est réservé pour le terrain.

Voici les indispensables :

- 1 paire de chaussures de foot à crampons moulés ronds (pas de lamelles)
- 1 petit sac pour les chaussures de foot (à glisser dans le sac de sport)
- 1 sac à dos ou sac de sport (en vente au PO)
- 1 paire de chaussettes de foot du PO
- 1 short de foot du PO
- 1 maillot du PO
- 1 survêtement du PO
- 1 paire de protège-tibias
- 1 coupe-vent imperméable (en vente au PO)
- 1 serviette de toilette et du savon pour se doucher après l'effort
- 1 gourde d'eau pour s'hydrater pendant l'entraînement (en vente au PO)

Équipement supplémentaire à prévoir par temps froid :

- 1 sous-maillot thermique (en vente au PO)
- 1 sous-short (en vente au PO)
- 1 bonnet (en vente au PO)
- 1 paire de gants (en vente au PO)

Toutes les tenues se ressemblent : **pensez à bien marquer chaque vêtement** pour éviter les pertes ou échanges.

Le pack PO, disponible à la Boutique du PO rue d'Assas, comporte :

- une veste et un bas de survêtement
- un maillot manches courtes
- un maillot manches longues
- deux shorts
- deux paires de chaussettes

Les réassorts ainsi que plusieurs autres produits (parka, coupe-vent, sac de sport, gants, bonnet, sous-vêtements thermiques, gourdes...) sont possibles à la Boutique du PO mais aussi bientôt en ligne.

La Boutique du PO est en principe ouverte le mercredi de 10h à 13h et les autres jours de la semaine de 10h à 12h30 et de 16h à 17h30. La boutique est fermée le week-end. Des réservations de pack peuvent être faites via l'adresse boutique@le-po.com.

Attention pour participer, il faut être en règle :

Pour pouvoir s'entraîner et a fortiori jouer en match, les joueurs doivent impérativement avoir régularisé leur situation administrative au PO et à la FFF.

En effet, les joueurs non à jour ne sont pas assurés par le PO et la FFF et ne peuvent donc participer aux séances.

Pour s'entraîner, le joueur doit donc être en règle en :

1/ ayant fait la **démarche d'inscription en ligne dans la base de données du PO** via le site Internet du PO ou le lien envoyé par le secrétariat.

2/ ayant réalisé en totalité et avec succès, les démarches sur le site de la FFF grâce au lien envoyé par le secrétariat du PO :

- **formulaire de demande de licence FFF** parfaitement rempli
- **pour les nouveaux, photo, carte d'identité et certificat médical de la FFF** (tamponné et signé par un médecin et signé par le joueur) scannés puis déposés sur le site FFF.

Important : le PO n'accepte pas de recevoir les documents (certificat, photo, CI...) en version papier. C'est au joueur ou à sa famille de les scanner et de mettre sur le site de la FFF.

3/ ayant **payé sa cotisation annuelle PO Foot**.

La cotisation annuelle (fixe + variable) doit être versée par virement sur le compte du PO.
Ne pas oublier de mentionner le nom du joueur concerné.

IBAN FR76 3000 3016 7800 0500 2094 059
BIC-SWIFT / SOGEFRPP

Nous **comptons sur vous pour que les situations administratives soient réglées le plus simplement, le plus efficacement, et le plus rapidement possible en début de saison**.

Vous nous éviterez ainsi des relances fastidieuses. Vous éviterez aussi que l'entraîneur soit contraint de refuser votre enfant ou vous-même à l'entraînement, ce qui le place toujours dans une position délicate.

Cotisation annuelle PO Foot :

La cotisation annuelle (part fixe commune à tous + part variable* décidée librement) est due pour la saison entière en début de saison. Elle varie selon la catégorie du joueur.

Elle n'est pas remboursable, quelle que soit la raison de la demande.

Seules les demandes pour blessure de longue durée, avec arrêt du sport de plus de 2 mois et certificat médical, sont étudiées.

La cotisation variable* : un don solidaire essentiel

Le principe de solidarité est essentiel au PO.

C'est pour cette raison que nous avons créé, il y a déjà plusieurs décennies, une cotisation variable en complément de la cotisation fixe commune à tous les joueurs d'une génération.

Cette cotisation variable alimente une caisse de solidarité et constitue est un **don de solidarité au service des familles** qui rencontrent des difficultés financières.

Cette cotisation variable permet aussi **réaliser des achats importants non prévus dans le budget courant** de fonctionnement du PO Foot (par exemple, formations PSC1, vélos pour les stages foot...)

Chaque famille décide, en libre conscience, au moment de l'inscription, du montant de cotisation variable qu'elle souhaite et peut verser pour la saison en cours.

Lors de la procédure Internet d'inscription, nous vous guiderons dans les sommes attendues par le PO en fonction de votre situation familiale.

Nous sommes persuadés que vous comprendrez notre démarche et vous **remercions par avance de votre générosité.**

Sur demande, le PO pourra vous envoyer un reçu fiscal pour que ce don de solidarité soit déductible de vos impôts à hauteur de 66 % du montant versé.

Aides financières et de solidarité :

Aucun joueur ne doit renoncer au PO Foot pour des raisons financières.

Nous formulons ici un appel aux familles en difficultés pour les inciter à en parler avec simplicité et confiance.

Laurence Mouterde, Directrice de l'association, étudiera avec vous, en toute confidentialité, des étalements de paiement spécifiques ou des réductions en lien avec la caisse de solidarité du PO.

Laurence est joignable sur son mail laurence.mouterde@le-po.com ou bien en venant la rencontrer au PO.

Belle saison au PO FOOT

**Nous souhaitons
à tous les joueurs du PO**

**du plaisir, du partage, de l'amitié
et... des buts !**